



Le revenu social : Qui décide de sa valeur ?

- > Foire Aux Questions -



Date de mise en ligne : jeudi 16 février 2012

POUR UN
REVENU SOCIAL

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

L'économie distributive, c'est l'abolition du salariat, cette « exploitation de l'homme par l'homme ! ».

Le revenu n'est plus le prix auquel un individu arrive à se vendre, quand il le peut, sur le marché du travail. Il est la part, qui lui revient de droit, des richesses produites par la société dont il fait partie.

Ces richesses produites déterminent la masse monétaire dont dispose ce groupe humain.

Chaque région dispose ainsi de son enveloppe.

La politique générale la sépare en deux lignes budgétaires : l'une pour assurer l'économie et les services publics, l'autre pour garantir à chacun, actif ou inactif, et quel que soit son âge, son revenu individuel.

Aucun impôt ni taxe n'est plus nécessaire.

Comme le salariat a fait suite à l'esclavage, l'économie distributive est l'après-salariat !

Chaque région disposant de son enveloppe, dans une monnaie qui ne peut pas servir à spéculer mais seulement à acheter, elle décide comment l'utiliser.

Par exemple, la masse destinée aux revenus : va-t-on en verser autant à tout le monde ? Ou bien décide-t-on de n'en répartir uniformément que 99%, ou bien 85% ? Va-t-on en réserver par exemple 10% pour financer des suppléments de revenus ? Dans ce cas, nouveau débat, à plus petite échelle (celle de la commune, ou de la coopérative) : Pour qui ? Pourquoi ? Combien ?

C'est ça, la démocratie en économie !